



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RFI

Question au Gouvernement n° 1400

Texte de la question

## MOUVEMENT DE GRÈVE À RFI

M. le président. La parole est à M. Didier Mathus, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Didier Mathus. Monsieur le Premier ministre, les salariés de Radio France Internationale entrent dans leur cinquième semaine de grève. Ils protestent contre un plan social qui prévoit 206 suppressions d'emplois, c'est-à-dire le quart de l'effectif global.

RFI, c'est notre radio publique à vocation internationale, c'est l'une des radios plus écoutées au monde derrière la BBC et la Voix de l'Amérique. Leader d'opinion incontesté dans toute l'Afrique francophone, elle a joué un rôle essentiel dans de nombreuses crises internationales de l'histoire récente.

Pourtant, la direction de l'Audiovisuel extérieur de la France, qui regroupe désormais RFI et France 24, a décidé d'affaiblir RFI en s'appuyant sur des arguments économiques douteux : qu'est-ce qu'un déficit pour une entreprise à 100 % publique, puisque c'est l'État qui décide chaque année de la dotation dont elle bénéficiera ? Quel sens peuvent avoir des licenciements prétendument économiques lorsque l'État décide seul du curseur des ressources ?

Notre rapporteur général du budget, Gilles Carrez, avait d'ailleurs fait observer, dans son rapport d'octobre 2008, que sans diverses jongleries comptables de Bercy, le résultat de RFI aurait été excédentaire l'année passée.

On comprend l'amertume des journalistes et techniciens de RFI lorsque l'on sait que, dans le même temps, l'épouse du ministre des affaires étrangères a été nommée, dans des conditions assez singulières, à la Direction générale de l'Audiovisuel extérieur de la France et s'est vu attribuer une rémunération de l'ordre de... - non, des oreilles sensibles nous écoutent peut-être ! - en tout cas bien supérieure à celle des autres dirigeants de l'audiovisuel public.

Je vous demande donc, monsieur le Premier ministre, quelles mesures vous entendez prendre pour moraliser de telles pratiques dans une entreprise publique et surtout pour stopper le démembrement de RFI, outil exceptionnel au service de l'influence française dans le monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication.

Mme Christine Albanel, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur le député, en effet RFI est un fleuron de notre audiovisuel extérieur.

La situation de RFI s'était dégradée, au sein de l'audiovisuel extérieur, de façon assez incohérente : nous y consacrons autant d'argent que nos voisins européens, mais elle n'avait aucun véritable projet.

Aujourd'hui, la situation est différente puisque RFI dispose d'un projet. Il s'agit d'abord de la conforter là où elle a une forte implantation. Je pense à l'Afrique, où l'on développera les émissions dans les langues vernaculaires. RFI sera également orientée vers d'autres modes de diffusion, comme Internet, où la diffusion est très confidentielle.

M. Frédéric Cu villier et M. Maxime Gremetz. Pourquoi procédez-vous à des licenciements ?

Mme Christine Albanel, *ministre de la culture*. Par exemple, à Berlin, songeons que RFI n'est diffusée que par un seul émetteur avec une faible audience.

Il s'agit ensuite de développer des synergies avec France 24 : ainsi le rapprochement en cours des rédactions en langue arabe - l'on sait à quel point c'est stratégique -, avec une seule directrice de rédaction de la diffusion

en arabe.

L'État ne se désengage pas puisqu'il a recapitalisé RFI à hauteur de 16,9 millions d'euros. Cela montre bien que nous avons une grande ambition pour elle.

Bien sûr, il faut mener une réforme et mettre en place un plan de sauvegarde pour l'emploi. Nous y sommes très attentifs. Je renouvelle toute notre confiance aux dirigeants de l'Audiovisuel extérieur.

M. Maxime Gremetz. Alors pourquoi licenciez-vous ?

Mme Christine Albanel, *ministre de la culture*. Il y a, en effet, des départs, mais aussi des recrutements pour faire face aux nouveaux défis - numérique, multimédia.

Au total, c'est une plus grande ambition pour l'Audiovisuel extérieur, une plus grande ambition pour RFI.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Patrick Roy. C'est une honte !

M. le président. Monsieur Roy, je vous demande de bien vouloir cesser, sinon je suspendrai la séance !

*(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Didier Mathus](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1400

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 juin 2009